

**Avis favorable à la demande de  
reconnaissance de l'association  
Renouveau Syndical**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 02 décembre 2025**

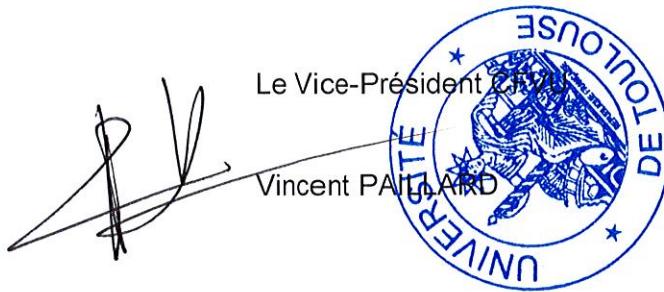
**Délibération 2025/12/CFVU – 167**

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers rendent un avis favorable à la demande de reconnaissance de l'association Renouveau Syndical.**

Toulouse, le 02 décembre 2025



Nombre de membres : 42  
Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix favorables : 23  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0